

Communiqué de presse

Passage à l'heure d'hiver, recrudescence des cambriolages

- **Hausse considérable du risque de cambriolages après le passage à l'heure d'hiver**
- **Sous-assurance persistante des ménages suisses en la matière**
- **Prime vol réduite pour les clients Allianz bien protégés**

Zurich, le 24 octobre 2013 – Dans la nuit du 26 au 27 octobre; nous passerons à l'heure d'hiver et la nuit tombera donc plus tôt. Le risque de cambriolage augmentera alors nettement, les malfaiteurs profitant de l'obscurité pour commettre leur forfait avant que les propriétaires ne rentrent du travail. Des mesures de prévention existent pour empêcher les âmes mal intentionnées de pénétrer chez vous.

Avec un cambriolage toutes les huit minutes, la Suisse est le terrain de prédilection des cambrioleurs. Rien que l'année dernière, les autorités ont enregistré plus de 60 000 cambriolages. Et le montant des dommages a encore augmenté par rapport à celui de 2011. Allianz Suisse a ainsi reçu des déclarations de sinistre pour un volume global de plus de 24 millions de francs en 2012, à raison de 5275 francs par cambriolage en moyenne.

C'est en hiver que les cambriolages sont les plus nombreux. En effet, les experts d'Allianz Suisse notent une augmentation de près de 30 % à cette période de l'année. Ce que confirme la statistique de la criminalité de l'Office fédéral de la statistique, à Neuchâtel, selon laquelle au mois de novembre, les cambriolages sont près de deux fois plus nombreux qu'en juillet. «À la faveur de l'obscurité, il est souvent facile pour les voleurs de pénétrer dans les logements par des portes ou des fe-

nêtres mal sécurisées sans être vus des voisins ou des passants», déclare Jörg Zinsli, responsable Sinistres d'Allianz Suisse. Autre constat frappant: juste après le passage à l'heure d'hiver, les déclarations de sinistre reçues par Allianz Suisse augmentent d'environ 20 %.

La prévention doit être renforcée

Les chiffres parlent d'eux-mêmes: les ménages suisses ne se protègent toujours pas assez contre les cambriolages. En effet, selon des données de la police cantonale de Bâle-Ville, dans près de 90 % des cas, un simple tournevis suffit aux malfaiteurs pour pénétrer dans les logements. Or, des mesures de prévention permettraient de réduire considérablement le risque de vol avec effraction. Selon Jörg Zinsli: «Nous incitons vivement nos assurés à suivre les recommandations de la police. Il convient par exemple de prendre des mesures techniques très simples et dissuasives, telles que l'installation d'un système d'alarme ou d'un éclairage extérieur déclenché par un détecteur de mouvement. L'entraide entre voisins contribue elle aussi activement à assurer la sécurité dans les quartiers. En outre, pour toute mesure de sécurité reconnue qu'ils prennent, nos assurés bénéficient d'un rabais considérable sur leur prime vol.»

Communication Allianz Suisse

Hans-Peter Nehmer, téléphone: 058 358 88 01; courriel: hanspeter.nehmer@allianz-suisse.ch

Harry H. Meier, téléphone: 058 358 84 14; courriel: harry.meier@allianz-suisse.ch

À propos du groupe Allianz Suisse

Avec un volume de primes de plus de 4,1 milliards de francs, le groupe Allianz Suisse est l'une des principales sociétés d'assurances de Suisse. Font notamment partie du groupe Allianz Suisse Allianz Suisse Société d'Assurances SA, Allianz Suisse Société d'Assurances sur la Vie SA, la CAP Compagnie d'Assurance de Protection Juridique SA et Quality1 AG. Le cœur de métier du groupe Allianz Suisse englobe l'assurance, la prévoyance et la gestion de fortune. Elle emploie près de 3 500 collaborateurs et fait partie du groupe international Allianz, présent sur tous les continents, dans plus de 70 pays. En Suisse, plus de 930 000 clients privés et plus de 100 000 entreprises font confiance à Allianz Suisse, à chacune des étapes de leur vie et de leur développement, pour les prestations de conseil ainsi que leurs couvertures d'assurance et de prévoyance. La densité de son réseau de 130 agences lui permet d'être proche de ses clients dans toutes les régions du pays.

Allianz Suisse est partenaire officiel de la Croix-Rouge suisse, de Swiss Paralympic et du Swiss Economic Forum (SEF).

Réserve à propos des déclarations faisant référence à l'avenir

Les prévisions que nous formulons ou les déclarations que nous faisons à propos de l'avenir peuvent être liées à des risques connus et inconnus et à des incertitudes. Les résultats et évolutions effectifs peuvent dès lors considérablement diverger des attentes et hypothèses avancées. Outre d'autres raisons non évoquées ici, des écarts peuvent apparaître en raison de modifications de la situation économique générale et de l'état de la concurrence, en particulier dans les secteurs d'activité et sur les marchés clés d'Allianz Suisse, de l'acquisition et de l'intégration subséquente d'entreprises ou encore de mesures de restructuration. Certains écarts peuvent également être liés à l'importance ou à la fréquence des sinistres, aux taux d'annulation, aux taux de mortalité et de maladie et aux tendances en la matière et, notamment dans le domaine bancaire, à la défaillance d'emprunteurs. L'évolution des marchés financiers et des cours de change ainsi que les modifications apportées à la législation nationale et internationale, en particulier en matière fiscale, peuvent également avoir une incidence. Enfin, la probabilité et l'importance des écarts peuvent être influencées par des attentats terroristes et par leurs conséquences. Les faits présentés ici peuvent également être influencés par des risques et des incertitudes décrits dans les diverses communications d'Allianz SE à la SEC (US Securities and Exchange Commission). La société n'a aucune obligation d'actualiser les déclarations faites dans le présent document.